



COMITÉ RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Rédacteurs :

Sylvaine IZE / DREAL PACA

sylvaine.ize@developpement-durable.gouv.fr

Jean Paul Mariani/ Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

d'Azur

jpmariani@maregionsud.fr

12 février 2021
en visioconférence

Ordre du jour :

- 1- **Introduction et mots d'accueil** – M. le Préfet de Région, Mme la co-présidente du CRB, Mme la Secrétaire d'Etat
- 2- **Stratégie nationale biodiversité (Mme la Secrétaire d'État)**
Feuille de route territorialisée du Plan biodiversité (DREAL)
Echanges
- 3- **Plan de relance (Mme la Secrétaire d'État, DREAL)**
- 4- **Bilan de l'Agence Régionale de la Biodiversité (Région)**
- 5- **Désignation d'un membre du CRB pour siéger à la Commission relative aux milieux naturels (aquatiques) (Agence de l'eau)**
- 6- **Conclusions**

Présents : cf. liste jointe

L'ensemble des présentations réalisées est mis à disposition sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-comite-regional-biodiversite-r1510.html>

1- Mots d'accueil

Christophe Mirmand, Préfet de Région, accueille les participants à cette cinquième réunion du Comité régional de la biodiversité, créé en 2018. Il salue la présence de Bérangère Abba, secrétaire d'État à la biodiversité, et d'Anne Claudius-Petit, conseillère régionale et co-présidente du Comité Régional de la Biodiversité (CRB). Il rappelle la diversité des acteurs de la biodiversité et l'importance du CRB pour permettre des débats entre acteurs et une approche complète de cette politique. L'essentiel de la réunion sera consacré au lancement de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité.

Anne Claudius-Petit précise les grands enjeux biodiversité de la Région et présente les principales réalisations « biodiversité » du Plan climat « une cop d'avance » de la Région (notamment création de 2 Parcs Naturels Régionaux, Sainte-Baume et Mont Ventoux, de la Réserve Naturelle Régionale du Pourra-Domaine du Ranquet, programme « 1 million d'arbres ») ainsi que les perspectives

ouvertes par le futur Plan Climat 2 qui devrait être adopté en avril 2021 par le Conseil régional (40% du budget régional devrait lui être consacré). Elle rappelle la démarche de création de l'Agence Régionale de la Biodiversité, en partenariat avec la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau et l'ARPE-ARB et indique aux membres du CRB que la Région a lancé une réflexion en interne pour définir une feuille de route biodiversité, que cette démarche a vocation à être partagée dans un deuxième temps avec ses partenaires, notamment si la Région décide de lancer une nouvelle démarche d'élaboration d'une future stratégie régionale biodiversité.

Berangère Abba, secrétaire d'État à la biodiversité, inscrit cette réunion dans le lancement des travaux d'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité pour 2021/2030. Une année de travail participatif est prévue pour cette stratégie, qui devra s'inspirer des enseignements de stratégies passées et qui souhaite prendre en compte les remontées des territoires. La Secrétaire d'État détaille le calendrier et les attentes de cette réflexion (cf diaporama).

Hélène Souan, DREAL, présente les travaux de territorialisation du plan national biodiversité réalisés en région. Le diaporama est joint et détaille les éléments.

S'en suit un échange avec les membres du CRB :

Aline Comeau (Parc national du Mercantour) rappelle l'importance des enjeux agricoles et pastoraux, pour lesquels des enveloppes doivent être dédiées.

Annick Mièvre, Agence de l'eau, évoque l'implication des Agences sur les sujets de biodiversité qui a été renforcée en 2016 suite à la loi biodiversité et les appels à projets lancés annuellement afin d'accompagner les projets dans les territoires sur cette thématique. Ainsi, les appels à projets « eau et biodiversité » ou « trame turquoise » ont conduit en 2020 à attribuer près de 7 millions d'euros sur la thématique. L'Agence travaille aussi sur la réduction des pressions, accompagne les conversions à l'agriculture biologique ou encore les projets de paiements pour services environnementaux.

François Moreux, Union régionale CFE-CGC Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre du Comité national biodiversité et du CRB PACA, souligne la prise de conscience et le souhait des entreprises de réduire leurs impacts sur la biodiversité. Il souhaite que le CRB déploie ses efforts vers les entreprises.

Laure Verneyre, Office français de la biodiversité, mentionne le dispositif d'aires éducatives déployé et accompagné par l'OFB.

Philippe Vitel, conseiller régional, rappelle que le SRADDET de la région a été le premier approuvé au niveau national et qu'il insiste fortement sur les enjeux de désimperméabilisations. Il souligne que la loi SRU à l'inverse promeut le développement de logements, ce qui pose problème aux élus locaux.

Sandrine Faucou, présidente de la commission bio de la Chambre régional d'agriculture, souligne les impacts positifs à long terme de l'agriculture biologique et mentionne son souhait de voir la nouvelle PAC soutenir cette agriculture de manière élargie.

Bernard Patin, FNE PACA, rappelle l'engagement du réseau associatif et son souhait de contribuer aux travaux à venir sur la SNB. Il soulève l'importance de traiter à la fois des espaces de « biodiversité remarquable » et des espaces de « nature ordinaire ».

La Secrétaire d'État mentionne son souhait de voir se développer, notamment dans le cadre du congrès mondial UICN, des événements à destination spécifiquement des entreprises, afin de les mobiliser, de leur permettre d'évaluer leurs impacts et d'être force de proposition pour les réduire. Concernant la loi SRU, elle rappelle l'intérêt de la rénovation de l'existant, ainsi que l'importance de la solidarité nationale et donc l'effort à maintenir sur l'ensemble du territoire pour atteindre les objectifs fixés. Elle souligne le regard bienveillant des services de l'État. Enfin, la « biodiversité ordinaire » constitue en effet un enjeu important et il est nécessaire de faire exister le sujet biodiversité au même titre que le changement climatique. Elle remercie les actions des comités de bassin et de l'OFB, ainsi que la mobilisation des services sur le plan de relance.

Catherine Fournil, Fransylva 83 et Déléguée générale de la Fondation d'Entreprise du Golf de Vidauban pour l'Environnement, présente le programme Golf pour la biodiversité porté par la fédération française de golf en partenariat avec le Museum national d'histoire naturelle (MNHN). Ce programme vise à engager les golfs (plus de 33 000 ha en France) dans une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion de leur site, ainsi qu'à sensibiliser les adhérents de la fédération.

Pierre Commenville (Parc national de Ecrins) souligne le rôle clé de l'animation territoriale pour porter et diffuser les politiques en faveur de la biodiversité (mesures agro-environnementales par exemple), cette animation est tout aussi importante que l'investissement.

La secrétaire d'État mentionne l'engagement du Président de la République à progresser sur les moyens dédiés aux politiques en faveur de la biodiversité, notamment auprès des opérateurs de l'État.

Le plan de relance constitue, à courte échéance, des possibilités importantes d'investissement.

Hélène Souan, DREAL, présente brièvement les deux appels à projets « aires protégées » et « restauration » lancés par la DREAL dans ce cadre, et rappelle aussi que les opérateurs (parcs nationaux, OFB, Conservatoire du littoral) sont aussi dotés d'enveloppes Relance.

Concernant les parcs nationaux, Pierre Commenville (Parc national de Ecrins) mentionne plusieurs exemples d'utilisation en faveur de la gestion pastorale, de la restauration de milieu ou encore la création d'un observatoire national sanitaire de la faune sauvage.

Aline Comeau (Parc national du Mercantour) mentionne la reconstruction des infrastructures d'accueil suite à la tempête Alex pour une gestion maîtrisée de la fréquentation ainsi que l'accompagnement des collectivités sur des sujets comme la biodiversité nocturne, l'enterrement de lignes ou la restauration de refuges.

Laure Verneyre (OFB) précise que les crédits relance seront destinés à des opérations de restauration du milieu marin : enlèvement de filets de pêche, restauration de posidonies, ...

La secrétaire d'État remercie l'ensemble des services pour leur implication et l'ouverture des jurys (collectifs). Elle soulève aussi la possibilité de mobiliser d'autres crédits relance, sur des sujets transversaux.

Anne Claudius-Petit, conseillère régionale et co-présidente du CRB, rappelle la mobilisation des acteurs régionaux sur ces sujets avec les travaux menés dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, intégré au SRADDET, de la création de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) ou encore de l'Agora. Les sujets biodiversité sont de plus en plus visibles, le congrès mondial de l'UICN contribuera aussi à cette visibilité.

Céline Hayot, Région, présente le bilan de l'ARB (cf. diaporama) ainsi que les perspectives pour 2021. Elle fait part du décès récent de M. Oberlinkels, responsable du premier site naturel de compensation agréé (site de Cossure en Crau) pour la CDC biodiversité, et membre du CRB.

Sylvia Lochon (Conservatoire botanique méditerranée) mentionne le travail mené sur une stratégie de connaissance des espèces végétales dans la région, qui dispose d'une biodiversité exceptionnelle, avec de nombreux acteurs, y compris les voisins italiens.

Concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, elle souligne les difficultés de gestion des rémanents.

En conclusion, le Préfet remercie les participants qui ont pu se mobiliser malgré de courts délais d'organisation.

Anne Claudius-Petit évoque le décès de M. Rolland Chassaing, qui était président du PNR Camargue et membre du CRB. Elle rappelle l'organisation d'un prochain comité de pilotage de l'ARB et donc de la prochaine réunion de la commission spécialisée ARB.

La Secrétaire d'État remercie les participants pour la richesse des échanges.